

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)



Bien concerné

BATIMENT_A_HALL
21-23 Rue du colonel de Latour

77000 Melun

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Date du rapport : 05/06/2020

Date de visite : 19/05/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : 2020
5315_RUE DU COLONEL PICOT_RUE
DU COLONEL LATOUR_HALL

Référence du rapport :

BATIMENT_A_HALL 05/06/2020 - 20:28

Nombre de prélèvements : 16

Auteur du rapport : Lyes IZABACHENE

Fonction : Opérateur de repérage

Certificat de compétence : n° 1378

Délivré par : GINGER CATED

Contrat d'assurance :

AXA France
313 Terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Izabachene'.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

SOMMAIRE

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	3
II. CONCLUSIONS.....	3
III. OBJET DE LA MISSION	3
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	4
1. PRESTATIONS REALISEES.....	4
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	4
3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	5
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE.....	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	7
VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	9
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	10
ANNEXE 2 - PV ANALYSES.....	14
ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS.....	17
ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES.....	18
ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	19
ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS	21

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Aucun document disponible

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			Remplacement porte de hall

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
NEANT						

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;

7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- *L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés*
- *Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations*
- *Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations*
- *Norme NF X 46-020 : version Aout 2017*

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Bâtiment collectif

Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
RC - ZONE 1	Hall ESC 21	Concerné
RC - ZONE 1	Hall ESC 23	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

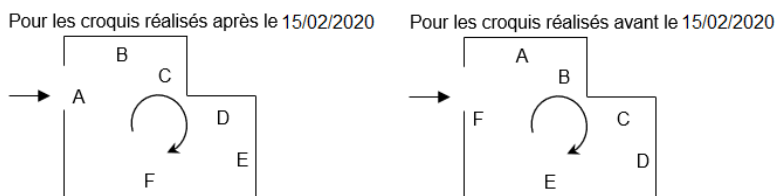
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) : NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire :

Occupation des locaux :

[RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION](#)

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	NEANT
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
NEANT						

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P001 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P001 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B	Colle plinthe	P002 (Fr1)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B	Colle plinthe	P002 (Fr2)	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P002 (Fr2)	ZPSO	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P002 (Fr1)	ZPSO	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur H	Enduit / Peinture béton	P003	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G	Enduit / Peinture béton	P003	ZPSO	

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification	Commentaire
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P004	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Peinture	P005	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint de parclose	P006	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint d'étanchéité	P007	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 21 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Enduit	P008	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Sol	Colle carrelage	P009	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Colle plinthe	P010	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur G, Mur H	Colle plinthe	P010	ZPSO	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur G	Enduit / Peinture béton	P011	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E, Mur F, Mur H	Enduit / Peinture béton	P011	ZPSO	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture béton	P012	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Peinture	P013	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint de parclose	P014	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Portes d'entrées	Joint d'étanchéité	P015	RESULTAT ANALYSE	
Hall ESC 23 - RC - ZONE 1	Autres	Mur A	Enduit	P016	RESULTAT ANALYSE	

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT


Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :


- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.


Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

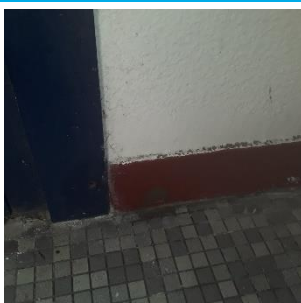
Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification : P001 (Fr1)
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)
Descriptif Laboratoire : Carrelage
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P001 (Fr2)
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)
Descriptif Laboratoire : Colle grise + matériau compact beige hétérogène non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr1)
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)
Descriptif Laboratoire : Carrelage
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P002 (Fr2)
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)
Descriptif Laboratoire : Colle grise + couche plâtreuse blanche non séparable + matériau compact beige hétérogène non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P003


Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Mur H

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit blanc non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P004

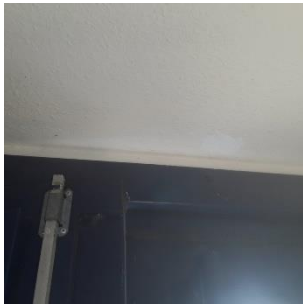
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P005

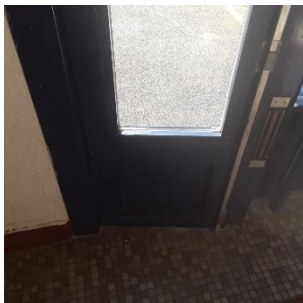
Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P006


Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint de parclosé)

Descriptif Laboratoire : Matériau souple incolore avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P007


Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint d'étanchéité)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau compact gris

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P008


Pièce et étage : Hall ESC 21 RC - ZONE 1

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact gris non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P009


Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Sol

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle carrelage)

Descriptif Laboratoire : Peinture en faible quantité non séparable + carrelage + colle grise en faible quantité en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P010

Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Mur A

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + colle grise hétérogène + couche plâtrée blanche non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P011


Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Mur G

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en vrac hétérogène + enduit plâtreux blanc non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P012

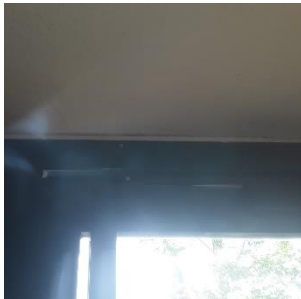
Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture béton)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit blanc en vrac avec fibres

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P013


Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1

Localisation : Portes d'entrées

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P014

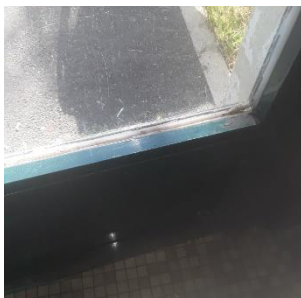
Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1


Localisation : Portes d'entrées


Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint de parclose)

Descriptif Laboratoire : Matériau souple blanc en faible quantité non séparable + matériau souple incolore avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P015
Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1
Localisation : Portes d'entrées
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint d'étanchéité)
Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau gris + matériau blanc en faible quantité non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P016
Pièce et étage : Hall ESC 23 RC - ZONE 1
Localisation : Mur A
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit)
Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + matériau compact gris hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


ANNEXE 2 - PV ANALYSES



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D - 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tel : 03 20 86 20 72
Fax : 03 20 87 99 78
www.itga.fr

Accréditation n° I-5971



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC VILLEPINTE (EHVI) 22 Avenue des Nations 93420 VILLEPINTE	Réf. Commande ITGA : IT0720-32101 Réf. Commande Client : BATIMENT_A_HALL-02
--	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 26/05/2020

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (2) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Meun				Réf échantillon ITGA : IT022005-8921
Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP001 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Sol Colle carrelage				Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact beige hétérogène
¹ Carrelage	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
¹ Colle grise + matériau compact beige hétérogène non séparable	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Meun				Réf échantillon ITGA : IT022005-8922
Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP002 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Mur B Colle plinthe				Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche / Matériau compact beige hétérogène
¹ Carrelage	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
¹ Colle grise + couche plâtreuse blanche non séparable + matériau compact beige hétérogène non séparable	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Meun				Réf échantillon ITGA : IT022005-8923
Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP003 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Mur H Enduit Peinture béton				Description ITGA : Peintures multiples / Enduit compact gris en faible quantité en vrac / Enduit blanc
¹ Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en faible quantité en vrac non séparable + enduit blanc non séparable	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 1/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP004 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Plafond Enduit Peinture béton				Réf échantillon ITGA : IT022005-8924 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP005 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Portes d'entrées Peinture				Réf échantillon ITGA : IT022005-8925 Description ITGA : Peintures multiples en vrac
* Peintures multiples en vrac	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP006 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Portes d'entrées Joint de parclose				Réf échantillon ITGA : IT022005-8926 Description ITGA : Matériau souple incolore avec poussières
* Matériau souple incolore avec poussières	META (2)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP007 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Portes d'entrées Joint d'étanchéité				Réf échantillon ITGA : IT022005-8927 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris
* Peinture non séparable + matériau compact gris	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP008 / Bâtiment collectif - - / Entrée 1 Hall ESC 21 Mur A Enduit				Réf échantillon ITGA : IT022005-8928 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau compact gris
* Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac + matériau compact gris non séparable	META (1)	1	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP009 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Sol Colle carrelage				Réf échantillon ITGA : IT022005-8929 Description ITGA : Peinture en faible quantité / Carrelage / Colle grise en faible quantité en vrac
* Peinture en faible quantité non séparable + carrelage + colle grise en faible quantité en vrac non séparable	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP010 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Mur A Colle plinthe				Réf échantillon ITGA : IT022005-8930 Description ITGA : Peintures multiples / Colle grise hétérogène / Couche plâtreuse blanche
* Peintures multiples non séparable + colle grise hétérogène + couche plâtreuse blanche non séparable	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 2/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-32101 EN DATE DU 02/06/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiant
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP011 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Mur G Enduit Peinture béton				Réf échantillon ITGA : IT022005-8931 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit compact gris en vrac hétérogène / Enduit plâtréux blanc
* Peintures multiples non séparable + enduit compact gris en vrac hétérogène + enduit plâtréux blanc non séparable	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP012 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Plafond Enduit Peinture béton				Réf échantillon ITGA : IT022005-8932 Description ITGA : Peintures multiples / Enduit blanc en vrac avec fibres
* Peintures multiples non séparable + enduit blanc en vrac avec fibres	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP013 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Portes d'entrées Peinture				Réf échantillon ITGA : IT022005-8933 Description ITGA : Peintures multiples en vrac
* Peintures multiples en vrac	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP014 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Portes d'entrées Joint de parcloze				Réf échantillon ITGA : IT022005-8934 Description ITGA : Matériau souple blanc en faible quantité / Matériau souple incolore avec poussières
* Matériau souple blanc en faible quantité non séparable + matériau souple incolore avec poussières	META (2)	3	02/06/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP015 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Portes d'entrées Joint d'étanchéité				Réf échantillon ITGA : IT022005-8935 Description ITGA : Peinture / Matériau gris / Matériau blanc en faible quantité
* Peinture non séparable + matériau gris + matériau blanc en faible quantité non séparable	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : BATIMENT_A_HALL-02 - Rue du colonel picot-Rue du colonel de latour 77000 Melun Réf échantillon client : BATIMENT_A_HALLP016 / Bâtiment collectif - - / Entrée 2 Hall ESC 23 Mur A Enduit				Réf échantillon ITGA : IT022005-8936 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtréux blanc en faible quantité en vrac / Matériau compact gris hétérogène
* Peinture non séparable + enduit plâtréux blanc en faible quantité en vrac non séparable + matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	29/05/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Fatima EL JATTIOUI - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 3/3

ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible

ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



Certificat

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par GINGER CATED à :

IZABACHENE Lyes sous le numéro 1378

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

		Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration	
<input checked="" type="checkbox"/>	Amiante	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	03/09/2015	02/09/2020	c
<input checked="" type="checkbox"/>	Plomb	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	03/09/2015		c
	<input type="checkbox"/> Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'inhalation par le plomb des peintures (CRIPP) Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)		02/09/2020	
<input checked="" type="checkbox"/>	Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	10/09/2015	09/09/2020	c
	<input checked="" type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Outremer:				
<input type="checkbox"/>	DPE	Diagnostic de performance énergétique			
	<input type="checkbox"/> Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments			
<input checked="" type="checkbox"/>	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	07/08/2015	06/08/2020	c
<input checked="" type="checkbox"/>	Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	28/09/2015	27/09/2020	c

Légende: C=Certification - R=Recertification - T=Transfert

Le mercredi 30 septembre 2015

Le Directeur Ginger Cated
Michel KHATIB



E20 - v12 du 14/10/2013
Ref: 30137819CC2015

GINGER CATED – ZAC La Clef Saint Pierre - 12 avenue Gay Lussac – 78 990 ELANCOURT
Téléphone : 01 30 85 24 60 – Email : certificated.contact@gingergroupe.com - Site : www.cated.fr

page 1 sur 2

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance
▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 ROUTE D'ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 30 95 75
Fax : 08 97 50 56 06
Email : CONTACT@VDASSOCIES.FR
Portefeuille : 0201478984

Vos références :

Contrat n° 10158549604
Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

**SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 ROUTE D'ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

AMIANTE :
ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE :
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES :
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

1010549604180710

65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)
ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)
ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.
ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.
DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF
ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON : DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINES DE LEVAGE ET DE CHANTIER
DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE
CONTROLE DE SECURITE DES AIRES DE JEUX
RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS

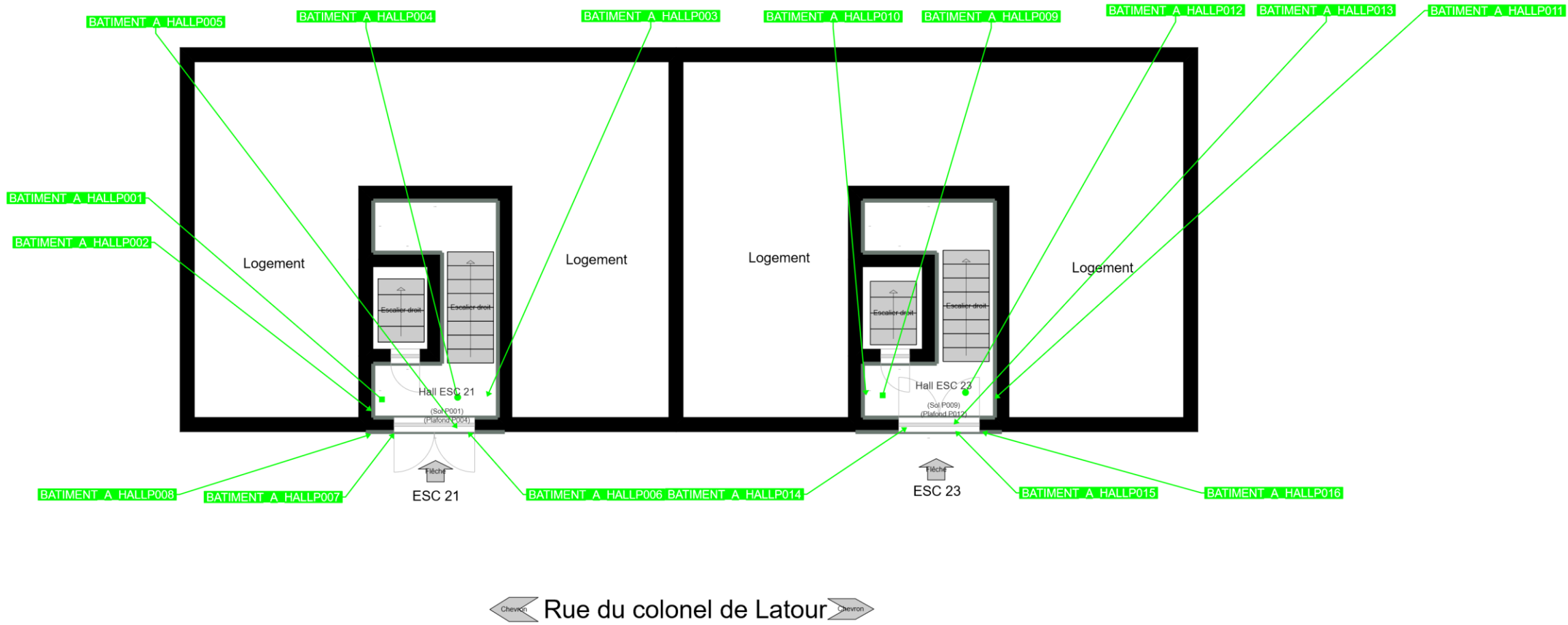


PLANCHE DE REPERAGE

Bien : BATIMENT_A_HALL - BATIMENT_A_HALL 21-23 Rue du colonel de Latour 77000 Melun

Zone : RC - ZONE 1

Plan

Auteur : IZABACHENE Lyes

N° de planche : 1/1

Légende type de mur :

- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Briques
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton
- Murs porteurs et/ou mur de ref.
- Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Murs Torchis
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière
- Murs Pierre
- Murs Mâchefer
- Murs Parpaing
- Murs amiantés

Légende des prélèvements

- Prélèvement de sol amianté
- Prélèvement de sol non amianté
- Prélèvement de plafond amianté
- Prélèvement de plafond non amianté
- Prélèvement de mur amianté
- Prélèvement de mur non amianté
- X Autre type de prélèvement amianté
- X Autre type de prélèvement non amianté
- Sols amiantés
- Plafonds amiantés
- Sols et plafonds amiantés